

De: Céline BAUDOUX <celine.baudoux@oisetourisme.com>
Envoyé: mercredi 5 août 2026 11:27
À: concertation@aeroportparisbeauvais.com
Cc: 'FRIART Edo'; Stephane ROUZIOU
Objet: RE: BVA - contribution tourisme défavorable d'un hôte
Pièces jointes: 20260727_analyse_avis_clients_secteur_aeroport.pdf

Bonjour Nathalie,

Je fais suite à cet échange concernant un commentaire paru sur le site internet de la consultation du public.

Je vous propose une réponse "clé en main" ci-dessous pour répondre objectivement aux éléments évoqués par le contributeur dans son commentaire, et apporter des compléments chiffrés éclairants.

Texte pouvant être copié tel-quel :

L'étude réalisée par Oise Tourisme, à partir de l'analyse des données de téléphonie mobile, mentionne une **fréquentation touristique stable** sur le bassin touristique Beauvais/Gerberoy/St-Germer-de-Fly entre 2023 et 2024 ([lien](#)). En effet, une évolution de -1% ne peut être interprétée comme une baisse significative au regard de la temporalité d'analyse et de la méthodologie employée.

De plus, cette étude inclue à la fois les nuitées marchandes (hôtels, meublés...), et non-marchandes (résidences secondaires, chez des proches). Elle ne préjuge donc pas de l'évolution du secteur marchand à lui-seul.

Par ailleurs, cette évolution de -1 % est **à mettre en perspective** avec les tendances observées à l'échelle départementale. Entre 2023 et 2024, la fréquentation touristique de l'Oise est globalement stable. Les autres bassins touristiques connaissent également des évolutions limitées, avec **+2 % sur le bassin Chantilly-Senlis et -2 % sur le bassin Compiègne-Pierrefonds**. L'évolution observée sur le bassin Beauvais/Gerberoy/Saint-Germer-de-Fly s'inscrit ainsi dans une dynamique départementale et ne constitue pas une singularité locale.

Ensuite, les données spécifiques aux **hébergements locatifs de courte durée** (meublés, chambres à louer) montrent une dynamique très favorable. Oise Tourisme nous informe qu'entre 2022 et 2025, **le volume de nuitées touristiques** en hébergements locatifs a augmenté de **+121%** sur l'Agglomération du Beauvaisis. (+30% par an en moyenne). Cette dynamique est plus soutenue que sur d'autres territoires, comme l'Agglomération de Compiègne qui enregistre **+73%** de nuitées touristiques sur la période.

Enfin, une étude menée par Oise Tourisme à partir de l'**analyse de 12 300 avis clients post-séjour** sur 35 hébergements touristiques de l'Agglomération du Beauvaisis, apporte un éclairage complémentaire. Parmi les 1 070 avis mentionnant l'aéroport, **aucun ne fait état de nuisances sonores ou d'un impact négatif** de l'activité aérienne sur le séjour. Lorsque l'aéroport est cité, les voyageurs évoquent principalement sa proximité, son accessibilité ou les services facilitant leur déplacement.

Pour alimenter cette réponse, nous avons mené une analyse de 12 300 avis clients déposés dans les hébergements touristiques de l'Agglomération du Beauvaisis (dernier paragraphe du texte). A toutes fins utiles, vous trouverez le **rapport d'analyse en PJ**.

Je reste disponible sur le sujet (en congés du 10 au 28 août).

Excellente journée,

Céline BAUDOUX

Responsable data & observatoire du tourisme

Agence Oise Tourisme

03 64 60 60 21 | oisetourisme-pro.com

De : concertation@aeroportparisbeauvais.com <concertation@aeroportparisbeauvais.com>

Envoyé : lundi 20 juillet 2026 14:28

À : Stephane ROUZIOU <stephane.rouziou@oisetourisme.com>; Céline BAUDOUX <celine.baudoux@oisetourisme.com>

Cc : 'FRIART Edo' <Edo.FRIART@aeroportbeauvais.com>

Objet : RE: BVA - contribution tourisme défavorable d'un hôte

Merci de votre retour rapide et de ces éléments. Il est en effet plus judicieux de prendre le temps de disposer d'un argumentaire fiabilisé. En général, les réponses aux contributions se font sous différentes temporalités :

- Via le site internet / contribution/ réponse exploitant *sous qqs jours* quand le commissaire enquêteur nous suggère un complément, ce qui est le cas
- Au mémoire en réponse final qui sera à remettre au préfet *courant octobre*
- Ou encore, ce qui semble le plus efficient dans notre cas, en phase de livrable intermédiaire, juste *en amont de la réunion publique de clôture du 8 septembre*, pour ne pas laisser en suspens des questionnements qui pourraient être rappelés par le public

En vous remerciant de ces recherches et analyses complémentaires

Bien à vous

Nathalie Poncin

De : Stephane ROUZIOU <stephane.rouziou@oisetourisme.com>

Envoyé : lundi 20 juillet 2026 12:14

À : concertation@aeroportparisbeauvais.com; Céline BAUDOUX <celine.baudoux@oisetourisme.com>

Cc : FRIART Edo <Edo.FRIART@aeroportbeauvais.com>

Objet : RE: BVA - contribution tourisme défavorable d'un hôte

Bonjour Nathalie,

J'ai effectivement « ferraillé » avec cette personne via LinkedIn.

Son profil (peu nourri) dit qu'elle est agent de voyage ?? Dans ses écrits elle se dit propriétaire de gîtes ???

Elle compare 2023/2024 ? Sachant que 2023 était une année exceptionnelle...de sortie de Covid (les Français vidaient leur bas de laine...en le dépensant en séjour touristique entre autres). Donc forcément si ses données sont vraies (à vérifier), on aura probablement eu le même phénomène sur les autres bassins touristiques de l'Oise.

Pourriez-vous me donner la date butoir de remise des éléments au commissaire enquêteur ? Car ce que je mentionne ci-dessous nécessite un peu de temps de collecte et d'analyse.

Sachant que :

1. [@Céline BAUDOUX](#) : pourriez-vous faire des évolutions comparatives par bassins touristiques pour voir si le bassin du « beauvaisis » se comporterait différemment à cause de la présence de l'aéroport.
2. [@Céline BAUDOUX](#) : pourriez-vous regarder dans les avis clients du Beauvaisis si l'aéroport est mentionné ? (+ y rajouter les avis Gîtes de France – voir avec Mélanie) ; voir la aussi en comparaison si les avis du territoire de l'aéroport suivent des tendances différentes...

Plusieurs objectifs :

1. Détecter dans le verbatim des commentaires liés à l'aéroport
2. Dans les chiffres (évolution du TO, évolution des avis clients...) : voir si ce bassin touristique a des tendances et/ou des comportements qui divergent de la moyenne départementale ou des autres bassins.

Fort de ces éléments nous pourrions voir ensemble sous quelle forme et par qui donner suite.

Cdlt

Stéphane ROUZIOU



Directeur de l'Agence Oise Tourisme

07 86 18 27 25



De : concertation@aeroportparisbeauvais.com <concertation@aeroportparisbeauvais.com>

Envoyé : lundi 20 juillet 2026 09:52

À : Stephane ROUZIOU <stephane.rouziou@oisetourisme.com>; Céline BAUDOUX <celine.baudoux@oisetourisme.com>

Cc : FRIART Edo <Edo.FRIART@aeroportbeauvais.com>

Objet : BVA - contribution tourisme défavorable d'un hôte

Bonjour,

J'ai cette contribution parue sur le site internet de la consultation du public.

Puis-je faire une réponse de principe en conseillant à cette personne de se rapprocher de vous ? A défaut, quel autre conseil me donneriez-vous ?

<< Objet OLE: Picture (Device Independent Bitmap) >>

Nathalie PONCIN

Directrice de la Maîtrise d'Ouvrage

<< Objet OLE: Picture (Device Independent Bitmap) >>

Un territoire qui décolle

BELLOVA - Aéroport Paris-Beauvais

CS 42158 – 60 000 TILLE

+336 46 07 28 83

www.aeroportparisbeauvais.com